

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT**

Tél. : 01 42 42 83 33
Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : 0920245s@ac-versailles.fr

Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

**Compte rendu
Séance du 15 juin 2015**

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS :

CHEVALIER Anne	FCPE
BARRE-BETTONI Cléo	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
BERTHOD Sabine	FCPE
ANDRE-MEUNIER Catherine	FCPE
CASANOVA Nathalie	FCPE
KAMINSKA Elisabeth	FCPE
DE GALARD Marie	FCPE
AUBRUN Stéphanie	FCPE
BARANGER Florence	FCPE
JEAN Caroline	FCPE
MARIE-CARDINE Cécile	PEEP
BONVOISIN Delphine	PEEP
ROULLEAU Ingrid	PEEP
BOISSEAU Emmanuelle	PEEP
PANCRAZI Marie-Christilla	PEEP
GOBEAUX Camille	PEEP
LANIER Annabelle	PEEP

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS
MEGHERBI Mohamed

DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MONTETAGAUD Hélène






ENSEIGNANT(E)S :

GUIRAUDIE Michel	Directeur
BEBIN Céline	CPA
DOGNON Aurélie	CPB
HUIN Lucie	CPC
WACLAWSKI Pauline	CPD
CATET Agnès	CE1A
PALICA EMILIE	CE1B
BEZIER Bruno	CE1C
ROUGEOLLE Cédric	CE2A
LIBON Teddy	CE2B
MARC Serge	CE2C
LAADJEL Anissa	CE2D
THEVENIAULT Virginie	CM1A
MESLI Patricia	CM1B
MARIE Christine	CM1C
BRODIN Sophie	CM2A
PRIETO Cécile	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C
SARAIVA LOPES Mario	CM2D
FAJOL Agnès	Psychologue

REPRESENTANT LA MUNICIPALITE :
DELATTRE Amélie

Étaient présente également **Madame Nathalie RIPOSO**, responsable de la ligne « **pedibus** » pour son expérience et son expertise concernant le dispositif d'accompagnement des enfants

Ordre du jour

-  Bilan des classes de découvertes
-  Le poste d'agent d'accueil (gardien d'école)
-  Les 10 ans du « Pedibus »
-  Les TAP : bilan et perspectives
-  Organisation de la rentrée 2015



BILAN DES CLASSES DE DECOUVERTES

Trois séjours impliquant 5 classes ont été organisés. L'ensemble de ces projets a permis à 116 élèves de bénéficier cette année d'une classe de découvertes.

Les élèves de CM2 de la classe de Madame Akakpo sont partis 12 jours en juin en classe de mer à Sainte Marie sur Mer (centre de vacances de la ville de Colombes). Ce séjour est organisé par la commune avec une participation financière des familles. Les contenus pédagogiques sont définis par les enseignants en collaboration avec le service de la ville qui gère les infrastructures et recrute les animateurs.

Ce séjour a été encadré Madame Brodin, qui a elle-même laissé sa classe à Madame Akakpo avec notamment la mise en œuvre d'un projet d'écriture et de pratique du jeu théâtral.

Les conditions d'accueil et les contenus pédagogiques de la classe de voile sont à l'image des années précédentes de très bonnes qualités. Toutefois, la diminution du nombre de jours a également pour conséquence une réduction excessive du nombre de séances de voile.

Quatre autres séjours de classes de découvertes dits « autogérés » ont été organisés.

Ces séjours sont gérés par l'école et les contenus pédagogiques sont élaborés par les enseignants, avec parfois l'appui de prestataires spécialisés.

- Les classes de CP de Madame Wacławski et de Madame Huin dans l'Yonne au château de Brannay, du 30 mars au 3 avril.
Ce séjour a conduit les classes à découvrir le milieu naturel de la forêt, mais également une initiation à la pratique de l'équitation avec les poneys.
- Les classes de Monsieur Bézier et de Madame Marie du 4 au 10 mai à Desvres dans le Pas-de-Calais. La proximité de mer, la présence sur le site d'une ferme et d'une mare pédagogique ont permis d'organiser de nombreuses activités et découvertes.
Ce séjour de 7 jours organisé « sur mesure » sans la participation de prestataires spécialisés permet d'ajuster les contenus aux besoins de la classe et de réduire les coûts.

Bilan financier pour les 4 "classes autogérées"

Les contributions des familles, échelonnées selon le quotient familial de 100€ à 220€ représentent 63% du coût réel.

La subvention de la ville pour les 4 classes, d'un montant de 5 € à 10€ par jour et par enfant constitue une aide précieuse et indispensable.

Certains éléments sont pris en compte afin de réduire les coûts pour les familles et la coopérative de l'école :

Versements familles	15 409 €	63%
Subvention Mairie	3 295 €	13%
Braderie, « pot d'accueil »	350 €	1%
Coopérative	5 389 €	22%
Coût total 4 classes	24 443 €	100%

- La proximité des sites (notamment Brannay) réduit le coût du voyage tout en limitant les temps de transport
- Compte tenu de l'annulation de certaines sorties en raison du plan vigipirate, une partie des transports a pu être financé avec le « quota de cars » attribué à l'école.
- L'organisation matérielle et pratique du séjour à Desvres entièrement élaborée par les enseignants (sans faire appel à un prestataire spécialisé) a permis de compenser en partie l'annulation de la soirée Carnot de nuit destinée traditionnellement à contribuer au financement de ces projets.
- La participation de Mohamed Megherbi (responsable de l'accueil de loisirs) pour l'encadrement représente un atout pédagogique mais également une économie sur le budget animateur.

LE POSTE D'AGENT LOGÉ (GARDIEN D'ÉCOLE)

La présence d'un gardien logé sur l'école, ainsi que les conditions d'attribution de cet emploi ont été abordées lors du conseil municipal du mois de juin et font l'objet d'une controverse relayée par la presse.

Les modalités d'attribution de cet emploi relève de la gestion du personnel de la ville et ne concerne pas directement le conseil d'école. Près d'un an après le départ de la gardienne, et constatant une évolution qui



apparaît confuse, le conseil d'école interpelle toutefois de nouveau la municipalité quant à la présence effective d'un(e) gardien(ne) logé(e) sur l'école.

Suite au départ de la gardienne de l'école et aux diverses interrogations concernant la pérennité cette fonction, ce point a été abordé lors du 1^{er} conseil d'école début novembre.

Madame DELATTRE avait souligné la complexité du recrutement en raison d'un nombre très important de candidatures, mais également précisé que la municipalité souhaitait maintenir les emplois de gardiens dans les écoles, tout en confirmant le lien fonctionnel et indissociable entre le logement sur l'école et les missions du gardien.

Cet engagement de la municipalité correspondait aux besoins de l'école et répondait à la demande de l'ensemble du conseil d'école.

Depuis février, Madame Evelyne MARTIN occupe l'emploi de gardien d'école.

Cependant, elle cumule cette fonction avec d'autres missions de gardiennage à la « bourse du travail » et n'est, par ailleurs, pas logée sur l'école. Cette configuration n'est pas exactement conforme aux engagements de la municipalité et ne prend pas en compte la nécessité d'une présence continue sur l'école.

Courant juin, le directeur de l'école est informé par les services municipaux de l'affectation d'un nouvel agent d'accueil logé sur l'école, avant que cette information soit contredite par le cabinet du Maire.

Madame DELATTRE rappelle la position de la municipalité exprimée lors du 1^{er} conseil d'école et informe le conseil d'école qu'un nouvel agent d'accueil logé sur l'école sera effectivement en poste à la rentrée.

LES « 10 ANS » DU PEDIBUS

Madame Nathalie RIPOSO, parent d'élève et responsable de la ligne Pedibus en fonctionnement sur l'école Lazare Carnot est invitée pour présenter ce dispositif.

Le Pedibus est un système d'entraide, organisé par des parents d'un même quartier, pour emmener leurs enfants à l'école à pied.

A tour de rôle, les parents accompagnateurs s'organisent pour encadrer le groupe d'enfants inscrits au Pedibus. Un itinéraire précis est établi avec des horaires définis et des points de regroupement au plus près du domicile des enfants.

La « ligne bleue » Lazare Carnot avec ses deux points de regroupement rue Denis Papin, l'un à l'angle de l'avenue Heurtault et l'autre à l'angle de l'avenue Bourdonnet fonctionne depuis 10 ans sous la responsabilité de Madame RIPOSO.

Un petit reportage vidéo composé de différents témoignages est en ligne sur le site de la ville de Colombes : [Pedibus Lazare Carnot](#)

Ce mode de déplacement parfaitement sécurisé, pratique pour les parents qui ont une difficulté pour accompagner tous les jours leurs enfants à l'école, est à la fois simple et conviviale.

C'est aussi une action solidaire et éco-citoyenne qui prolonge l'éducation au développement durable enseignée à l'école.

La volonté commune de la communauté éducative et de la municipalité est de soutenir et de déployer ce dispositif sur d'autres lignes, notamment sur la rue des Monts Clairs.

D'un point de vue éducatif, cette initiative peut également aider certains enfants à gérer le moment parfois délicat de séparation avec la famille pour entrer dans un cercle de relation plus collective. Cette démarche rejoint le projet d'accueil en classe individualisé, mise en place le matin pour les classes de CP et de CE1, destiné à faciliter la transition vers le temps collectif des apprentissages.

LES « TAP » : BILAN ET PERSPECTIVES

Les activités périscolaires du vendredi après-midi, mises en place pour la première année, ont rassemblé en moyenne 260 enfants.

Les enfants ont été accueillis dans 11 groupes d'activités différentes (robotique, théâtre, jeux de stratégies, jardinage, arts plastiques, anglais, Coulée Verte, médiathèque J. Prévert, multisports, informatique,



audiovisuel). Ces activités sont encadrées par des animateurs « spécialisés » ou des associations et peuvent se dérouler à l'extérieur de l'école, dans des structures de la ville.

Le programme d'activités pour l'année prochaine n'est pas encore défini, mais le mode d'organisation, ainsi que le principe de la gratuité seront reconduits.

Les activités et/ou les associations qui n'ont pas donné satisfaction (« La Souris Verte » pour l'activité robotique, par exemple) ne seront pas reconduites.

Les associations de parents d'élèves regrettent la faible activité du « comité de suivi et de concertation » à l'échelle de la ville. Madame Delattre indique le prochain recrutement d'un coordinateur des TAP susceptible de réactiver cette instance de concertation.

ORGANISATION DE LA RENTREE 2015

Structure et effectifs

Une fermeture de classe a été prononcée pour la rentrée.

Cette mesure portera la structure de l'école à 17 classes, en adéquation avec la configuration des locaux. La 18^e classe était installée dans les locaux du RASED mal adaptés pour accueillir l'effectif ordinaire d'une classe.

Cette fermeture de classe intervient dans un contexte d'une baisse des effectifs sans incidence sur la qualité des conditions d'enseignement.

La structure pédagogique retenue par l'équipe pédagogique permettra de maintenir 4 classes de CP, après la fermeture d'une classe en CM2 en raison de la baisse du nombre d'élèves sur ce niveau.

Equipe pédagogique

Plusieurs postes « gelés » administrativement en raison de situations particulières (congé maladie, détachement administratif, formation...) sur lesquels étaient affectés des enseignants pour une année seulement sont désormais disponibles pour des affectations « définitives ».

Ce nouveau contexte a permis d'ores et déjà l'affectation de 5 nouveaux enseignants venant compléter intégralement l'équipe pédagogique.

Anissa LAADJEL, Teddy LIBON et Mario SARAIVA LOPES, tous les trois nommés pour une année sont affectés ou en attente d'affectation sur de nouveaux postes.

Lucie HUIN rejoint le Sud du département pour se rapprocher de son domicile.

Chantal de la RONDE, en retrait de l'école en raison d'un congé longue maladie, sera en retraite professionnelle à la fin de l'année.

Madame MARIE, qui aura marqué de son empreinte professionnelle les écoles de Courbevoie, puis durant ces 5 dernières années l'école Lazare Carnot clôture également, cette année, sa carrière professionnelle.